

Pomme de terre

du 28 juin 2016

En résumé :

- L'ensemble des parcelles sont au stade grossissement des tubercules.
- Mildiou : de nouvelles taches voire des foyers de mildiou sont observés en parcelles. Le niveau de risque reste très élevé sur l'ensemble de la Région. Le seuil indicatif de risque a encore été atteint ces 4 derniers jours et devrait l'être au cours des 3 prochains jours.
- Insectes : absence de vol de pucerons depuis 15 jours. Régression des populations en parcelle. Hormis dans les situations sensibles (variétés sensibles aux viroses, production de plant), le risque devient faible.

RESEAU 2016

34 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 18 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les plantations arrivent en végétation stabilisée, grossissement des tubercules. La moitié des parcelles renseignées cette semaine dans le réseau étant au stade floraison.

Les parcelles les plus régulières (au niveau feuillage et tubérisation) correspondent aux premières plantations de fin mars. Les plantations de mi-avril à fin avril (la majorité des parcelles dans la Région) sont beaucoup plus hétérogènes au niveau du développement végétatif (certaines parcelles fleurissent malgré un feuillage peu développé) et du nombre de tubercules.

En l'absence de pluies significatives, les premières irrigations sont déclenchées depuis le début de cette semaine pour maintenir les buttes humides pendant la phase de grossissement des tubercules.

Augmentation du nombre de cas de jambe noire (voire de rhizoctone) dans les parcelles. Ces bactérioses se développent précocement cette année suite aux excès d'eau de fin mai à mi-juin.

RAVAGEURS

Observations sur le réseau

Doryphores

Présence très discrète. Mis à part quelques adultes voire quelques foyers signalés dans 2 parcelles, quasi absence de doryphores dans la grande majorité des parcelles.

Seuil de nuisibilité doryphores

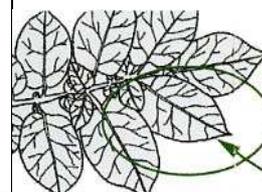
Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m² (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

Pucerons

Régression des populations de pucerons dans les parcelles, intensité et fréquence encore en baisse par rapport à la semaine dernière.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

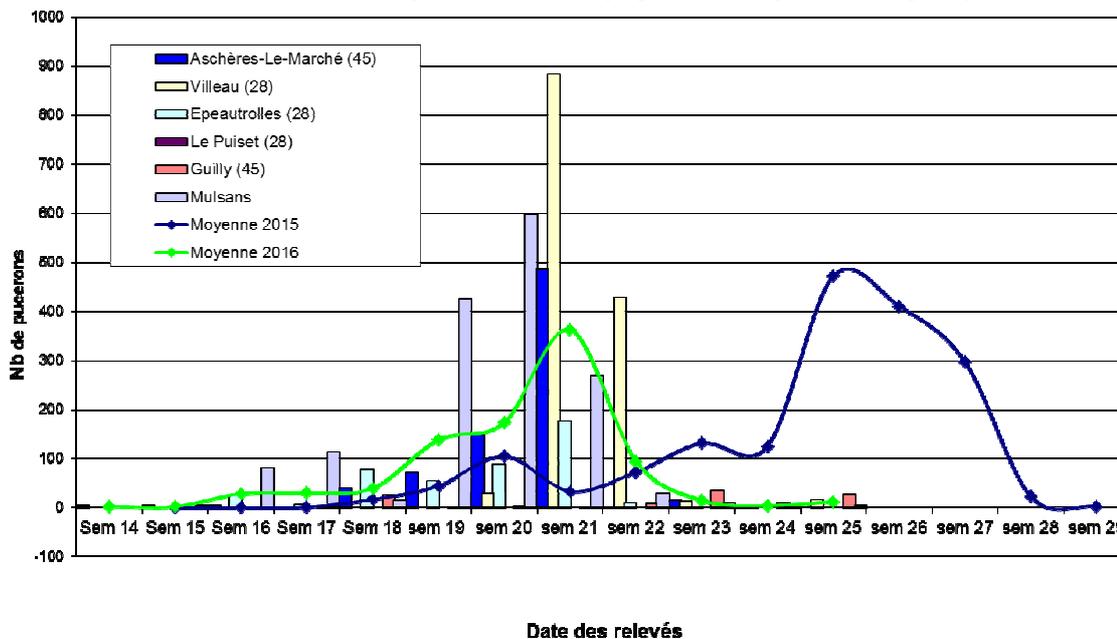
Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Très faibles captures d'aîlés au cours des 8 derniers jours.

Le pic de vol a été atteint entre le 15 et le 20 mai et au vue des conditions actuelles et à venir, il semble peu probable d'avoir un second pic.

D'autre part, les conditions fraîches restent peu favorables à la multiplication rapide des pucerons dans les parcelles.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Autres insectes observés :

Encore très forte présence de méligèthes (plusieurs centaines d'individus) constatée dans les cuvettes jaunes des pièges pucerons et sur les fleurs au cours des 8 derniers jours. Les méligèthes ne sont pas nuisibles pour la culture de pomme de terre.

Analyse du risque

Persistance d'un temps frais moyennement favorable à l'installation des pucerons. En parallèle, présence d'auxiliaires pour lesquels les conditions sont favorables pour réguler les populations.

Doryphore

Risque nul pour le moment.

Pucerons

En production de plants, en l'absence de nouveaux vols, le risque devient moyen à faible.

En pomme de terre de consommation, le risque est faible mais nécessite cependant un suivi régulier sur les variétés sensibles aux viroses.

MILDIOU

Observations sur le réseau

De nouvelles taches de mildiou (sur feuilles et sur tiges) sont encore signalées cette semaine en parcelles dans tous les départements de la Région. Dans la majorité des situations, les attaques se limitent à quelques plantes mais dans certains parcelles, des foyers commencent à se développer.

Pour rappel, les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1 km.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Les foyers et les repousses dans les cultures et les jardins contaminés représentent la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr) : situation au 27 Juin 2016

La 5^{ème} génération a fini d'incuber pour toutes les stations.

La 10^{ème} (voire la 11^{ème}) est en cours d'incubation dans de nombreux secteurs.

Ces 4 derniers jours, le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs de la Région.

A noter que sur beaucoup de secteurs le seuil de nuisibilité n'était pas atteint le 25 et/ou le 26. Petite amélioration due au rafraîchissement des températures et aux faibles précipitations.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 27/06	Niveau de risque au 27/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 27/06 au 29/06			Pluie (en mm) depuis le 23/06
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	8-9-10	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.2
	Chartres (8h)	7-8-9	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Guillonville (6h)	9-10	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Louville (6h)	7-8	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.4
	Pré-Saint- Evroult (17/06)	8-9-10	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Viabon (6h)	8-9	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	9-10-11	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Ouzouer le Marché (6h)	8-9-10	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	St Léonard en Beauce (3h)	8-9-10	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
Loiret (45)	Amilly (9h)	8-9-10	Très fort	24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.5
	Boisseaux (8h)	8-9-10	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Férolles (8h)	7-8-9	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Gien (8h)	9-10-11	Très fort	24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	25.5
	Outarville (13h)	7-8	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Pithiviers (8h)	7-8	Très fort	23,24,25/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
Essonne (91)	Boigneville (11h)	9-10	Très fort	23,24/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0.4

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : alternance d'averses et d'éclaircies jusqu'en fin de semaine avec des températures toujours fraîches pour la saison. Conditions ensoleillées et plus douces en début de semaine prochaine.

Ces conditions restent toujours favorables au mildiou malgré la baisse des températures et la forte diminution des précipitations.

Analyse du risque :

Le risque est toujours très élevé et ne diminue pas dans tous les secteurs et sur toutes les sensibilités variétales.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce mardi 27 Juin ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes dans tous les secteurs.

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement est contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Symptômes d'alternariose (quelques plantes touchées avec quelques taches pour le moment) sont signalés.

Ces symptômes précoces résultent des excès d'eau qui ont stressé les plantes (maladie de faiblesse) et certainement lessivé une partie de l'azote.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

